

Et l'exemple de l'Alberta, bien sûr. C'est absurde, monsieur le président, mais de toute façon, cette question n'a rien à voir avec la logique. C'est de la politique pure et simple.

Et plus loin, le député de Mississauga a déclaré encore:
... les Canadiens bien informés de l'Ouest seraient choqués d'entendre les questions posées, de façon distraite et sans connaissance du sujet, par des personnes qui viennent pourtant de leur région...

Je citerai maintenant le député de Nipissing (M. Blais) qui avait invoqué le Règlement:

Étant donné l'attitude des députés de l'Alberta, je me demande s'il serait prudent de l'établir en Alberta...

Il parlait de Pétro-Canada.

Je pourrais continuer ainsi presque indéfiniment. Ce qu'il importait de souligner, c'est que les preuves ne manquent pas pour affirmer que la plupart des banques ayant leur siège social au centre du Canada prêtent très peu dans les Maritimes et les Prairies. Il en va de même en ce qui concerne la Banque fédérale d'expansion industrielle. C'est ainsi que l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba ensemble n'ont reçu que 16.8 p. 100 du montant total de ses prêts, et les provinces de l'Atlantique 6.7 p. 100, alors qu'à elles deux, les provinces industrielles d'Ontario et de Québec s'en adjugeaient 52.3 p. 100.

Je conclurai en disant simplement que celui qui a été témoin du mécontentement de l'Ouest sait fort bien que ce mécontentement existe. Cela ne signifie pas le moins du monde que la population de ces provinces cherche à sortir de la Confédération. Au contraire, ce qu'elle désire, c'est y entrer vraiment. Elle veut bien partager, à la condition que pour elle, le partage ne soit pas synonyme de dépouillement. Elle veut avoir voix au chapitre, mais non pas suivant le partage actuel, qui donne aux deux villes de Toronto et de Montréal plus de députés fédéraux qu'aux trois provinces des Prairies.

On a raison de prétendre que si Pétro-Canada a été mal reçue dans l'Ouest, ce n'est pas simplement pour des raisons intrinsèques. Ce bill fait suite à 100 ans de mesures législatives qui n'ont pas traité les habitants des Maritimes, des Territoires du Nord-Ouest ou des Prairies comme des citoyens à part entière. Il faut savoir regarder les choses en face. Les régions veulent adhérer à part entière à la Confédération.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Sharp: Madame l'Orateur, je veux revenir au rappel au Règlement que j'ai soulevé à 8 heures. Les leaders à la Chambre ont apporté les précisions nécessaires sur leur entente au sujet des travaux de demain. Nous comptons étudier le Bill C-63 comme premier article des initiatives gouvernementales et procéder à toutes les mises aux voix à l'étape du rapport avant 1 heure. Ensuite, par consentement unanime, nous passerons à la troisième lecture et disposerons de ce bill au plus tard à 4 heures. Si la troisième lecture a lieu avant 4 heures, nous reprendrons le débat du bill sur la taxe d'accise.

M. Baldwin: Madame l'Orateur, le leader du gouvernement vient de nous faire part de l'entente qui permet au gouvernement de revenir à cette mesure. Je n'ai qu'un mot à ajouter. Je crois que les divers partis à la Chambre n'ont pas l'intention de réclamer un vote inscrit à la troisième lecture. Cependant, tout parti, député ou groupe de députés peut faire part de son opposition de la manière habituelle sans qu'il y ait appel nominal. Si on en exige un, il

Pétro-Canada

est bien entendu qu'il n'aura pas lieu avant la semaine prochaine.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Madame l'Orateur, avec les précisions apportées par le leader à la Chambre, je pense que nous savons maintenant à quoi nous en tenir. Je n'aurais que deux commentaires à ajouter. On a dit que les amendements présentés à l'étape du rapport seront mis aux voix avant 1 heure. Je pensais qu'on s'était mis d'accord pour que ces votes aient lieu à 12 h 45 de façon à conclure le débat à l'étape du rapport.

Quant à ne pas tenir de vote inscrit à la troisième lecture, je pense que nous sommes tous d'accord là-dessus. Si nous qui sommes contre crions assez fort pour que la présidence déclare que le bill est rejeté, il est évident qu'un vote inscrit sera inutile.

[Français]

M. Gauthier (Roberval): Madame le président, nous avons accepté les ententes en général. Nous nous demandons cependant si nous aurons le temps de procéder aux trois votes,—on dit qu'il y en aura trois à 12 h 45—si nous aurons le temps, si la cloche sonnera assez longtemps. Dans ces conditions, je crains que les trois votes ne puissent se tenir avant 2 heures. C'est le seul point qui me préoccupe un peu.

A part les autres déclarations, on m'a dit qu'il n'y aura pas de vote nominal à 4 heures. J'espère que j'ai bien compris.

[Traduction]

L'Orateur suppléant (Mme Morin): La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

LA LOI SUR LA SOCIÉTÉ PÉTRO-CANADA

MESURE PRÉVOYANT L'ÉTABLISSEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE LA COURONNE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Macdonald (Rosedale): Que le bill C-8, tendant à créer une société nationale des pétroles, soit lu pour la 3^e fois et adopté.

M. Frank Maine (Wellington): Madame l'Orateur, le bill tendant à créer une société nationale des pétroles mérite notre appui pour deux raisons très importantes, entre autres. Premièrement, Pétro-Canada multipliera les possibilités de recherche et de développement industriels dans le secteur d'importance critique qu'est la production des ressources énergétiques. Comme je l'ai déjà démontré à la Chambre à plusieurs reprises, nos efforts dans ce sens sont insuffisants et semblent, à vrai dire, bien modestes comparés à l'activité correspondante dans d'autres pays de l'OCDE très avancés sur le plan technologique.

A titre de compagnie canadienne sans attaches multinationales, Pétro-Canada aura besoin de créer des installations de recherche et de développement intensifs et indépendants. J'insiste sur le mot «indépendants», car il s'agit en l'occurrence de la première occasion qui nous soit donnée d'établir des installations de cette nature et de cette ampleur, à l'abri des caprices et des priorités des sièges sociaux étrangers. Je ne saurais trop insister sur l'importance de la recherche et du développement industriels dans le domaine global de l'énergie et pour notre économie dans son ensemble.